

Dominique DANCOISNE (EI) – Consultante-Formatrice depuis 1994 – INEXFOR : OF certifié Qualité QUALIOPi au titre des Actions de Formation depuis le 16/10/2019
Cabinet de Formation INEXFOR – 31, Avenue des Huttiers – F52 – 33260 LA TESTE DE BUCH – France
Contact : 06 84 84 16 17 E-Mail : dominique@inexfor.com <https://www.inexfor.com/>

Intitulé de Formation valant Objectif professionnel : Obtenir une Certification Qualité QUALIOPi (Catégorie 1 Art. L6313.1 CT)
Parcours de formation 42h00 élaboré en format DISTANCIEL individuel ou Intra – A destination des OF/TPE et des Consultants-Formateurs Indépendants (CFI)

Intervenante

Dominique DANCOISNE, Consultante-Formatrice Indépendante, -Certifiée ICPF PRO niveau Expert-OF certifié Qualiopi -Diplômée Niveau 7-DESS-Master Création d'Entreprise et Gestion de Projets Innovants - BdxIV -Titulaire du Certificat de Spécialisation CS52 « Délégué à la Protection des données » - CNAM

Durée TOTALE 42H00

28h00 asynchrones en autonomie distancielle + 14h00 minimum en accompagnement synchrone distanciel sous 90 jours.

Horaires

Définis en annexe 1 de la Convention.

Participants

Format Individuel ou en Intra (de 2 à 4 participants maxi).

Lieu

En distanciel - Local adapté à la formation et équipé d'une connexion Internet.

Moyens

pédagogiques

Kit de documents-types numérisés, sur plateforme de ressources, Exercices appliqués. Visio/téléphone/mail.

Ordinateur

appartenant au participant.

Connexion Internet requise.

Répartition du temps

28 H en autonomie

14 H Accomp. Indivi.

Théorie : 30%

Pratique : 70%

Programme

2024- v7. MAJ 22/11/23

Objectifs opérationnels de développement des compétences professionnelles

- Actualiser ma base documentaire conformément à la réglementation de la Formation Professionnelle en vigueur.
- Créer ou améliorer les processus, procédures, outils, relatifs aux indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC.
- Prouver en audit la démarche qualité de mon OPAC au moyen de documents adéquats et d'une argumentation synthétique et structurée.
- Acquérir une méthodologie en vue de l'obtention puis du maintien de la certification Qualiopi™ de mon OPAC.

Public concerné

Professionnels de la formation délivrant des actions au titre de l'article L6313-1 du Code du Travail, catégorie 1.

Pré-requis pour accéder à la formation (niveau Avancé)

- Exercer depuis au-moins six mois en tant que professionnel de la formation (art. L6313-1 Code du Travail).
- **Organisme titulaire d'un numéro de Déclaration d'Activité (NDA) auprès de la DREETS.**
- Pratiquer usuellement les fondamentaux des [modules du socle de connaissances et de compétences professionnelles](#).
- Sélection à l'inscription (entretien téléphonique).

Méthode pédagogique

Approche par Compétences, apprentissage "par l'action et dans l'action", avec accompagnement de la formatrice en facilitation synchrone/asynchrone à distance.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation pédagogique diagnostique** en début de formation, et **formative/acquisition de compétences**, après chaque module de formation + **Evaluation finale**.
- Questionnaire **d'évaluation « à chaud » de la formation** par le participant.
- Remise d'un **Certificat de Réalisation** qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire **d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid** 3 à 6 mois après la fin de la formation.

Techniques pédagogiques

Apports méthodologiques, utilisation d'un espace d'apprentissage et de documentation en ligne, exercices appliqués, travaux pratiques, simulations, débriefing.

Programme de formation et de développement des compétences professionnelles

Pré-requis pédagogique : avoir lu attentivement les Décrets 2019-564, 2019-565 du 06/06/2019, 2020-894 du 22/07/2020, les deux Arrêtés du 06 juin 2019 (dont mise à jour effectuée avec l'Arrêté (Texte 12) du 31/05/2023), les Arrêtés du 24/07/2020 (Texte 38) et du 07/12/20 (Texte 15), le Décret 2021-1851 du 28/12/2021 et l'Arrêté (Texte 80) du 30/12/2021, et le Guide RNCQ en vigueur. <https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite>.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE comprise dans la durée du Module 1.

MODULE 1. QUALITE et REGLEMENTATION avec Evaluation formative 1 (07h00 – Sept heures prévues).

- Analyser les exigences relatives à la certification Qualiopi™, à court, moyen et long terme.
- Identifier les contenus à actualiser dans les documents réglementaires de mon OPAC en tenant compte des dispositions du RNCQ.

MODULE 2. PROCESSUS, PROCEDURES, OUTILS avec Evaluation formative 2 (10h00 – Dix heures prévues).

- Identifier les processus, procédures, outils à créer ou améliorer, en lien avec les indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC.
- Elaborer un plan d'action échancé pour l'obtention et le maintien de la certification Qualiopi™ de mon OPAC.

MODULE 3. PRESENTATION ARGUMENTEE et PDCA avec Evaluation formative 3 (10h00 – Dix heures prévues).

Pré-requis pédagogique : avoir suivi les Modules 1 et 2. Avoir formalisé les documents et procédures utiles et produit les preuves de leur mise en œuvre.

- Elaborer une présentation orale synthétique, structurée et argumentée du respect des indicateurs du RNCQ qui concernent mon OPAC actuellement, en prévision d'un audit Qualité.
- Elaborer un tableau « Contrôles/Amélioration continue » lié au « Plan-Do-Check-Act » (PDCA).

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN DISTANCIEL SOUS 90 JOURS maximum : Forfait de 14h00 (Quatorze heures minimum) en horaires fractionnés à planifier sur cinq sessions, après avoir suivi au-moins le Module 1. Réponses personnalisées aux questions du participant relatives aux contenus et exercices composant la formation, et à la préparation de la certification Qualiopi™, selon les particularités professionnelles du Certifiable. **Simulation de cas concrets en Module 3.**

EVALUATION FORMATIVE FINALE (01h00 – Une heure prévue).

A l'issue de la formation, le participant doit avoir acquis les capacités requises afin de finaliser seul la préparation de la certification Qualiopi™ de son OPAC, en vue d'être audité (évaluation à froid).